2020.09.25-26.Collectif.Plus.jamais.ca.Pour.le.climat.et.emploi 2
2020.09.17-25-26.SOLIDAIRES.Douanes.appel.mobilis.rentree 5
2020.09.17.Union.SOLIDAIRES.appel.mobilisation 7
2020.09.17.Fede.SOLIDAIRES.Finances.appel.mobilisation 10
2020.09.10.Union.SOLIDAIRES.A.nouveau.temps.de.la.lutte 15
2020.09.03.Union.SOLIDAIRES.Leur.plan.de.relance.fuite.en.avant 18
2020.07.21.Union.SOLIDAIRES.4p.emploi.assu.chomage 20
2020.07.20.Union.SOLIDAIRES.Chemin.lutte.passe.par.17.sept 25

Les 25 et 26 septembre :

partout dans l'action pour le climat et l'emploi

Les 25 et 26 septembre ont lieu les marches internationales pour le climat. Parce que la fin du monde et la fin du mois sont un même combat, parce que face aux destructions d'emplois et à l'urgence écologique nous refusons d'opposer justice sociale et environnementale, les organisations membres du collectif « Plus jamais ça » appellent à participer et à multiplier les différentes initiatives de mobilisations locales décidées autour des 25 et 26 septembre.

Nous ne nous résignons pas à ce que le jour d'après ressemble au jour d'avant, en pire. La pandémie de la Covid 19 a mis cruellement en lumière les problèmes environnementaux, productifs, sociaux préexistants, dont souffrent le plus celles et ceux qui ont le moins. Nous sommes convaincu-e-s que c'est par la mobilisation que nous imposerons les mesures de justice sociale et environnementale nécessaires et que la situation nécessite d'affronter ensemble les urgences écologiques, sociales et démocratiques. C'est pourquoi nous appelons à nous rassembler dans des lieux symboliques de ces impératifs. En voici quelques exemples. Pour exiger un plan de relocalisation, nous soutiendrons les salarié-e-s de la papeterie de La Chapelle Darblay menacée de fermeture. Pour préserver les terres agricoles, nous agirons face au projet de centre commercial "Oxylane", porté par Décathlon en périphérie de Montpellier. Cette fin de semaine-là, c'est aussi pour exiger un autre futur pour la jeunesse que nous appelons à soutenir les marches dans le cadre de la journée internationale de la grève scolaire pour le climat vendredi 25 septembre et l'appel à la mobilisation de "l'Assemblée pour l'Amazonie" pour défendre le poumon de la planète menacée par la déforestation et les mega-incendies". Pour dénoncer l'industrie polluante et la carence des pouvoirs publics en matière de prévention et d'information, nous manifesterons à Rouen un an après l'explosion de l'usine Lubrizol.

Nous marcherons aussi en solidarité avec les populations victimes du comportement irresponsable des multinationales françaises qui engendrent des atteintes graves et risques d'atteintes graves aux droits humains et à l'environnement, comme le méga-projet pétrolier de Total en Ouganda et Tanzanie.

Nous appelons aussi sur tout le territoire à l'organisation de débats autour des propositions du « plan de sortie de crise » présenté par le collectif « Plus jamais ça » et sur les meilleures manières de les voir mises en œuvre. A partir des luttes et alternatives territoriales, nous appelons les collectifs, les organisations à s'en saisir au niveau local pour faire remonter leurs réactions, critiques et compléments, dont nous nous saisirons pour avancer dans nos propositions.

En effet, alors que le chômage, la précarité et la pauvreté augmentent de façon inquiétante, alors que le chantage à l'emploi bat son plein dans les entreprises, alors que les services publics, mis à mal par des années d'austérité, ne font face à la situation que grâce au dévouement des personnels, le gouvernement annonce un « plan de relance » qui revient à déverser des milliards d'euros sur les entreprises sans contrepartie sociale et environnementale.

Nous exigeons, à l'inverse, que soient prises des mesures de rupture. Celles que nous avons présentées dans notre « plan de sortie de crise » sont une première réponse qu'il convient d'approfondir, de développer, de faire partager par le plus grand nombre pour construire un futur écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral.

Nous appelons ainsi sur tout le territoire à multiplier les initiatives et rassemblements autour du 25 et 26 septembre, et à faire converger les mobilisations pour l'emploi et pour l'environnement.

Solidaires DOUANES

Covid-19 / Rentrée 2020

Appel aux mobilisations

– 17/09 : pour la justice sociale !

– 25-26/09 : pour le climat !

Conditions de travail | ***Communiqué***

Rentrée 2020 … dans l'inconnu ?

Cette rentrée 2020 est l'une des plus étranges que l'on ait jamais connues. En tout état de cause, à titre général et pour la DGDDI, il y en a au moins deux inconnues majeures et d'autres qui en découleront, le cas échéant.

1ère inconnue : le contexte général lié à la Covid-19 !

Il y a tout d'abord la pandémie. Qui peut prétendre savoir comment la situation va évoluer ? Et surtout quelles sont les échelles de temps qui nous attendent face à cela ??

Seule certitude : les enjeux sont lourds et certains signaux actuels ne sont pas rassurants.
Néanmoins avec la débandade de la majorité présidentielle aux élections municipales, le Gouvernement doit ménager l'électorat pour tenir compte de l'échéance de 2022.
Une obligation de prudence et de vigilance extrême s'impose donc.

Ensuite, il y aura les effets induits (économiques, sociaux, etc) qui apparaitront, et pour cause… Et plutôt que de préparer le « monde d'après », le Gouvernement peut amplifier les errements du « monde d'avant ».
La distribution, sans contreparties, de 10aines de milliards d'euros aux (très grosses) entreprises occasionnera un manque à gagner dans les caisses de l'Etat, ce qui justifiera des coupes dans les services publics. En clair, après le risque sanitaire, le péril consistant pour le commun de la population à payer les pots cassés dont elle n'est pas responsable n'est pas qu'une vue de l'esprit[1].

2ème inconnue : le devenir de la DGDDI

La 2ème grande inconnue que nous mettrons en avant est plus spécifique à la DGDDI. **Le périmètre de ses missions est-il menacé ?**
C'est évidemment un sujet lourd qui concerne la direction dans son ensemble, et non juste tel ou tel métier.

On ne sait pas si l'issue des arbitrages attendus sera favorable. **Notons que cela tarde… Sans doute que l'argumentaire syndical a touché quelques cordes sensibles !** Car :

- transfert de missions fiscales = manque à gagner pour la collectivité !
- transfert de la sûreté = affaiblir la lutte anti-terroriste et nier le professionnalisme exceptionnel des Douaniers qui fait qu'aucun attentat n'a eu lieu sur ce vecteur en 25 ans !

Face aux inconnues, il faut faire entendre notre voie (et notre voix!)

Pour la 1ère inconnue, **le « *patron* » est un être aussi petit que redoutable : le virus !** Pour la 2ème, en revanche, c'est bien de la responsabilité de l'État, quant aux missions et face aux agents des douanes.

Il y a néanmoins des caps qui doivent s'imposer, sur les deux versants évoqués ci-dessus :

- Face à la pandémie, l'impératif est la protection des collègues, de leur famille et de la population.
- S'agissant des missions de la Douane, il faut résolument et plus que jamais les renforcer, c'est une évidence !

La crise sanitaire a démontré que la régulation et une autre politique des échanges sont vitales et demandées par les citoyens.

« *Le monde d'après* », sera fait d'échanges plus justes, plus vertueux, plus propres : donc plus encadrés !
Nous attendons donc que celles et ceux qui se targuent d'être les « *patrons* » assument leurs responsabilités étatiques et surtout respectent la volonté du peuple sous peine que celui-ci ne finisse par couper la cordée…

Ce que nous leur rappellerons dans les mobilisations nationales de la société civile
dès ce jeudi 17, ainsi que les vendredi 25 & samedi 26 septembre 2020 !

Paris, le mardi 15 septembre 2020

1 Cf dispositif *Activité partielle de longue durée* (APLD) permettant à une entreprise de ne payer que 70% du salaire et de recevoir de l'État 60% de celui-ci : les salariés paient de leurs impôts… le privilège d'être payés !!!

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50
http://solidaires-douanes.org/ SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes

Union syndicale **Solidaires**

REFUSONS LEUR MONDE, CONSTRUISONS LE NÔTRE

LE 17 SEPTEMBRE GRÈVE ET MANIFESTATION !

LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ POUR LES UN-ES...

Le résultat de la crise Covid ne doit pas faire oublier que la situation actuelle est le fait des politiques néolibérales et du capitalisme. C'est la multiplication des plans de licenciements, les accords de performance au détriment des salarié-es. C'est la précarité pour toutes celles et ceux qui, en période d'essai ou intérimaires, ont été mis à la porte pendant la période du confinement ou n'ont pas retrouvé leur emploi après le déconfinement et ce sont encore majoritairement les femmes qui en pâtiront.
C'est aussi les débuts des catastrophes écologiques de plus en plus visibles, la répression (anti-syndicale mais aussi policière) qui s'amplifie partout. L'état de la planète et l'intensification des catastrophes qui font des milliers de victimes sur des territoires qui deviennent invivables sont aussi les conséquences de la crise systémique du capitalisme.

ET LES CADEAUX AUX ENTREPRISES ET AUX ACTIONNAIRES QUI PERSISTENT...

Le plan de relance a annoncé **10 milliards pour les entreprises, une baisse des impôts de production et des exonérations de cotisations**, dont on sait que les recettes manqueront encore un peu plus aux budgets de l'État et de la Sécu. On sait déjà qui paiera l'addition ! Tandis que les grandes entreprises continuent de distribuer les dividendes à tout va ! Un plan de relance sans contreparties sociale et écologique, c'est le retour au monde d'avant, sur l'air du « on fait comme avant, mais avec une touche de vert ! »

Puisque le gouvernement va reprendre sa réforme des retraites mine de rien en faisant passer des mesures "d'équilibre financier" dans la prochaine loi de finances de la sécurité sociale, après un conflit social majeur sur lequel il s'assoit.

Le gouvernement charge la barque en ajoutant une 5ème branche perte d'autonomie au sein de la sécurité sociale, avec financement par une fraction de CSG, c'est à dire par les salarié-es et retraité-es eux-mêmes (loi du 7 août 2020).

Puisqu'aucune politique n'est menée sur une réelle transformation sociale, écologique et féministe ! On met les milliards sur des rénovations thermiques, mais sans se poser la moindre question sur ce qu'on consomme, produit et dans quelles conditions pour les salarié-es et pour la planète ! Sans parler du durcissement des conditions d'indemnisation des chômeur-euses avec la nouvelle réforme simplement repoussée au 1er janvier.

Les politiques régressives à l'œuvre dans la fonction publique continuent, alors qu'on sait l'importance et la nécessité des services publics et des amortisseurs sociaux dans ces périodes de crise pour l'ensemble de la population,

Les masques ne sont pas gratuits alors qu'ils sont obligatoires désormais dans beaucoup d'espaces publics et professionnels !

C'EST PAR LA GRÈVE, PAR LA LUTTE QU'ON PEUT IMPOSER DE RÉELLES ALTERNATIVES :

- la réduction du temps de travail à 32h sans perte de salaire permettra de diminuer le chômage, récolter plus de cotisations sociales et une meilleure qualité de vie pour tout le monde !

- la mise en place de reconversions des emplois dans les secteurs « polluants » vers des emplois compatibles écologiquement, sans perte de revenus pour les salarié-es concerné-es, avec une réorientation de la politique industrielle

- des services publics développés et élargis, soustraits aux appétits des intérêts privés, avec les moyens humains, matériels nécessaires

- une réforme des retraites par système de répartition qui améliore véritablement le niveau de vie des retraité-es et leur qualité de vie et garantit la solidarité intergénérationnelle

- une réforme prévoyant des recettes supplémentaires pour le financement de la perte d'autonomie au sein de la branche maladie en ajoutant une cotisation sur tous les revenus distribués.

- une réforme de l'assurance chômage qui ne stigmatise pas les chômeur-euses mais leur assure des niveaux de vie décents

- une augmentation du Smic à 1 700 euros nets, et une augmentation des minima sociaux

LE 12 SEPTEMBRE, LES GILETS JAUNES VONT À NOUVEAU EXPRIMER LEUR SOIF DE JUSTICE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE, SOYONS À LEURS CÔTÉS DANS LA RUE !

LE 17 SEPTEMBRE, EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION PAR UNE LARGE CONVERGENCE DE LUTTES, CONSTRUISONS D'URGENCE UN AUTRE MONDE !

31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris 01 59 38 30 20
www.solidaires.org contact@solidaires.org
facebook @UnionSolidaires instagram union_solidaires twitter @UnionSolidaires

17 Septembre 2020

finances Solidaires

Urgence sociale !

« Il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché »

« La santé n'a pas de prix »...

Extraits de discours présidentiel en mars 2019

Les « beaux discours » ne font pas le printemps, ni la rentrée !

Le nouveau gouvernement de Jean Castex n'a de nouveau que le qualificatif et principalement le nom du Premier ministre.

Ce gouvernement poursuit la politique en faveur de l'Entreprise et des « premiers de cordée » voulue par l'actuel occupant de l'Élysée et déjà menée par le précédent locataire de Matignon. D'ailleurs le nouveau Premier ministre a réservé à l'Université d'été du Medef son discours de rentrée. Covid-19 ou pas, rien ne change fondamentalement sous les cieux de la «Macronie».

Crise sanitaire ou pas, priorité à l'Entreprise...

Jean Castex l'a réaffirmé : l'essentiel des 100 milliards d'euros du plan de relance, « quatre fois plus que le plan de 2008, un tiers du budget de l'État » selon le même, iront directement en soutien aux entreprises. Ce plan s'appuie sur une « relance par l'offre et l'investissement », le contraire d'une relance par la demande, celle des ménages.

C'est-à-dire que, concrètement, les sommes mobilisées iront dans les caisses des actionnaires, accessoirement employeurs, et certainement pas dans les poches des salarié.e.s. La priorité n'est donc pas la réponse aux besoins de l'immense majorité de la population, dans le respect d'impératifs sociaux et écologiques guidant des choix collectifs élaborés démocratiquement. Elle laisse les dirigeant.e.s des entreprises prendre des orientations qui ont d'abord pour objectifs de leur garantir des marges de profits dont ils décideront seuls de les réinjecter ou non en investissements et en créations d'emplois.

Ces patrons ne doivent pas craindre de voir leurs plans contrariés par des exigences sociales ou environnementales : le « plan de relance […] s'inscrira en parfaite cohérence avec la logique de réforme et de transformation engagée depuis 2017 » a encore dit Jean Castex le jeudi 27 août devant la Presse. Autrement dit toujours de déréglementations du travail et des remises en causes des garanties collectives.

Salarié.e.s et « territoires » vont continuer de « trinquer » !

Premier ministre prétendument à l'écoute des « territoires », il promet pourtant devant les patrons assemblés lors de l'Université du Medef une « division par deux » de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), via la suppression de la part de cette taxe qui revient actuellement aux régions. Il prévoit également de réduire le plafonnement de la contribution économique territoriale (CET) en part de la valeur ajoutée « de 3 % aujourd'hui à 2 % demain » et de « réforme[r] profondément » « la méthode de taxation foncière des locaux industriels […] dans l'objectif de diviser par deux la pression fiscale sur ces locaux ».

Autant de recettes en moins pour les collectivités territoriales, autant de recettes en moins pour des choix collectifs au bénéfice d'un intérêt général défini à proximité, notamment en cette période de pandémie où elles sont particulièrement sollicitées. Car, autant dire que la compensation envers les collectivités territoriales est là pour faire bonne mesure mais demeure très floue. Affecter une partie de la TVA ? Ce sera une perte pour le budget de l'État qui se traduira par encore moins de services publics.

Par contre, ce sera toujours « davantage de simplifications » pour les entreprises et autant de missions régulatrices et de contrôles en moins notamment pour les administrations économiques et financières de Bercy.

. . . dans un contexte où les inégalités sociales se creusent . . .

Avant même la crise sanitaire provoquée par l'irruption sur la scène mondiale du Covid-19, Oxfam révélait en ce mois de janvier 2020 que, dans le monde, les 1 % les plus riches possèdent plus de deux fois les richesses de 6,9 milliards de personnes, soit 90 % de la population mondiale. La concentration des richesses s'accentue au détriment des plus pauvres et la crise sanitaire a encore creusé et creusera encore les inégalités avec des choix économiques et sociaux qui privilégient les intérêts des actionnaires sur la sauvegarde des revenus des salarié.e.s.

Quelques chiffres énoncés par Oxfam sont particulièrement parlants au plan mondial mais également au plan national :

- Les milliardaires du monde entier, c'est-à-dire seulement 2 153 personnes, possèdent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, soit 60 % de la population mondiale.
- En France, 7 milliardaires possèdent plus que les 30 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches possèdent 50 % des richesses.
- Si quelqu'un avait pu économiser l'équivalent de 8 000 euros par jour depuis la prise de la Bastille (14 juillet 1789), il n'arriverait aujourd'hui qu'à 1 % de la fortune de Bernard Arnault.

. . . Entretenues par les décisions des gouvernements !

Pour Oxfam France « les inégalités ne sont pas une fatalité, elles sont le résultat de politiques sociales et fiscales qui réduisent la participation des plus riches – entreprises et particuliers – à l'effort de solidarité par l'impôt, et fragilisent le financement des services publics ».

Le gouvernement actuel, dans la parfaite continuité du précédent, poursuit cette politique de creusement des inégalités. Son refus obstiné de rendre gratuits les masques en est l'exemple le plus cru et le plus cruel en cette période de pandémie toujours en cours.

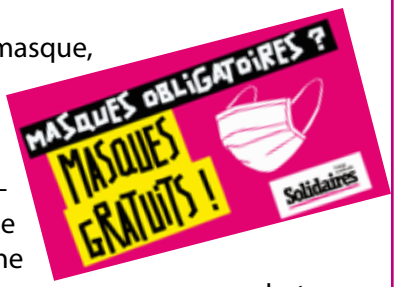

Ainsi l'obligation du port du masque, notamment à l'école engendre un surcoût pour des ménages de plus en plus précarisés, avec la peur de perdre leurs emplois demain. Selon Le Parisien, une famille de quatre personnes subira une dépense mensuelle de 228 euros pour acheter des masques chirurgicaux, ou 96 euros pour des masques en tissu loin d'être la solution idéale. Tout juste le gouvernement concède-t-il aux ménages appauvris l'octroi gratuit de quelques masques, les renvoyant à une démarche stigmatisante qui donne le sentiment de les quémander alors qu'il s'agit de faire valoir le droit à la santé pour soi et les autres.

La stigmatisation s'opère également quand, n'ayant cessé cet été de souligner une reprise de l'épidémie, le gouvernement revoit sa définition des « personnes vulnérables ».

Comment comprendre, si ce n'est voir là toujours les mêmes intérêts actionnariaux qui ne pensent que reprise économique et veulent limiter leur contribution financière à la lutte contre la pandémie pour mieux préserver leurs marges de dividendes !

Qui se cache derrière le CAC 40 ?

En janvier 2018, Euronext, fusion le 22 septembre 2000 des bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris en une seule société, a rendu publique une étude intitulée « Qui sont les actionnaires du CAC 40 ? » (également détaillée dans un article du Point en ligne de janvier 2019).

Ce sont des individus qui perçoivent des rémunérations sur le capital dont ils sont propriétaires et qu'ils placent avec l'ambition d'en tirer la meilleure rémunération possible, au détriment le cas échéant des salarié.e.s dont ils achètent la force de travail avec l'objectif d'en tirer là également bénéfice. Sinon ils les licencient comme de vulgaires « variables d'ajustement » de leurs comptes. Et les gouvernements qui cassent les droits sociaux les y aident.

Derrière l'anonymat des termes et des chiffres

Techniquement le CAC 40 est l'indice boursier mesurant la valeur ou le cours des quarante actions cotées des entreprises d'au moins 1 milliard d'euros de capitalisation boursière. Selon les chiffres de l'enquête Euronext, la part de l'actionnariat détenue par les salarié.e.s dans les entreprises du CAC 40 oscille entre 3,5 % fin 2012 et 3,3 % fin 2016 pas de quoi péser !

Les « grandes familles » et leurs partenaires au tapis boursier

Les deux groupes dominant les capitaux cotés au CAC 40 demeuraient les « gestionnaires d'actifs » (25,9% de l'actionnariat connu ; 350 milliards d'euros) et des entreprises encore contrôlées par leurs fondateurs ou leurs familles (11,2% ; 167 milliards en 2017).

Parmi les « gestionnaires d'actifs », cinq fonds d'investissement pesaient particulièrement : les deux principaux, Vanguard et BlackRock - intéressé par nos retraites – , également Capital Group, tous trois américains, et les français Natixis GAM (filiale du groupe BPCE, fusion des Caisse d'épargne et Banque populaire) et Amundi.

Côté « grandes familles », on retrouve bien évidemment parmi les 10 principaux actionnaires du même CAC 40 en 2017 le groupe de la famille Arnault la famille Bettencourt Meyers et le Groupe Artemis, autrement dit la Financière Pinault.

Comme si ces six derniers mois n'avaient pas existé !

Déjà, comme si tout était normal ou presque en cette rentrée, un directeur général d'une de nos administrations économiques et financières de poids à Bercy annonce dans un message de rentrée aux agent.e.s de sa direction : « nous devons […] assurer la reprise de nos chantiers ainsi que l'ensemble de nos missions ». Notez au passage l'ordre des priorités. Les dispositions au regard du Covid-19 semblent de purs aspects techniques. Sans même un vœu pour la santé des personnels. Avec même ce qui ne peut être ressenti que comme un brin de suspicion pour ces agent.e.s qui, « à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV-2 » (cachez ce vilain handicap), ont été placés en télétravail quand le même directeur tient à préciser que le recours au télétravail sera formalisé « pour que chacun soit conscient de ses droits et obligations ».

Bien plus que la crise sanitaire, bien plus que « l'activité partielle », les autorisations spéciales d'absence ou le télétravail auxquels elle a conduit pour prévenir l'aggravation de la pandémie, c'est cette incapacité par trop répandue chez nos dirigeant.e.s politiques, administratifs et économiques de s'extraire d'une vision à court terme, comptable, statistique, seulement apte à mesurer et prendre en compte les indicateurs boursiers et les courbes de baisse de la dépense publique, indifférente aux réalités humaines, qui provoque dans le monde du travail une colère rentrée mais qui pourrait bien très vite retrouver les voies de la révolte et de la mobilisation.

Les agent.e.s des finances, les salarié.e.s ont l'occasion, avec le Covid-19 et la crise sanitaire qu'il a entraînée, de mesurer qu'il y a dans leur vie des impératifs supérieurs aux exigences d'une logique productiviste, consumériste, agressive pour notre environnement et au service des intérêts financiers de quelques un.e.s. Le sens de l'intérêt général en ressort grandi.

Toute une série de nécessités retrouvent tout leur intérêt et sont autant d'urgences sociales : renforcer et élargir les services publics, rétablir notre système public de santé, notre protection sociale, nos garanties collectives, réduire le temps de travail sans perte de salaire, ni flexibilisation pour un emploi pour toutes et tous.

Le 17 septembre, ce sera l'occasion de le rappeler et de réaffirmer que nous ne sommes pas là pour perdre notre vie à la gagner ! Mobilsons Nous !!

Solidaires Finances, BOITE 24 - 80 rue de Montreuil — 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44

Union syndicale Solidaires

Déclaration du comité national, 10 septembre 2020

C'EST À NOUVEAU LE TEMPS DE LA LUTTE !

Après la période de confinement qui nous a arrêté-es dans nos mobilisations, c'est à nouveau le temps des luttes. La période du COVID et la crise sociale qu'elle provoque n'aura été pour le capitalisme qu'une nouvelle opportunité pour exploiter les salarié-es, détruire leurs acquis sociaux et accroître ses profits. Pour les salarié-es, fonctionnaires, chômeurs-euses, retraité-es, précaires, c'est comme toujours et encore plus la soupe à la grimace sociale. Plus de 700 000 emplois ont été détruits au 2ème trimestre 2020. Le plan de relance du gouvernement gratifie le patronat de plusieurs dizaines de milliards d'euros sans aucune contrepartie, sociale ou écologique. Tout cela sans moyen pour les services publics, pourtant durement éprouvés par la pandémie et nécessaires au bien commun. L'intérêt particulier de la finance prime toujours sur sur l'intérêt général.

Pourtant largement soutenues par les fonds publics, les grandes entreprises procèdent à de vastes plans de licenciements et exercent un chantage inadmissible pour obtenir baisse des salaires et augmentation du temps de travail dans des accords dits de "performance collective", tout cela au fallacieux prétexte de préserver l'emploi. Le social et les services publics sont aussi les grands absents du plan d'aide. Malgré les dizaines de milliards d'aides publiques, il n'y a aucune obligation en retour pour le patronat ! Un contrôle de l'utilisation des aides publiques et une interdiction ferme de licencier des emplois sauvés par ces aides sont indispensables !

Dans ce contexte dégradé, les luttes s'organisent pourtant dans les lieux de travail, y compris dans les secteurs les plus précaires. Les luttes pour le climat et contre toutes les discriminations, et notamment celles des sans papiers pour leurs droits, sont toujours aussi fortes et de nombreuses initiatives sont prévues. Celles-ci doivent néanmoins faire face à une répression policière et anti-syndicale toujours aussi importante. Nombre de syndicalistes font l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement en raison de leur activité syndicale et/ou pour avoir fait leur travail. C'est inadmissible et doit cesser immédiatement.

Avec un 12 septembre aux côtés des Gilets jaunes pour la justice sociale et pour l'égalité, le 17 septembre est ensuite une première journée de lutte interprofessionnelle qui va permettre d'aller vers les travailleuses et travailleurs pour montrer les alternatives aux politiques menées. Le 19 septembre sera le lancement des marches des sans-papiers qui arriveront à Paris le 17 octobre : Solidaires est engagé sur tout le territoire à leurs côtés. Les 25 et 26 septembre seront l'occasion de mobilisations écologiques et sociales dans toute la France, marquée par l'anniversaire de la catastrophe de Lubrizol. Pour Solidaires, il faut être capable de construire une convergence des luttes à partir des mobilisations concrètes. L'emploi et les salaires, les conditions de travail, la lutte contre les discriminations, la capacité de transition sociale et écologique, l'urgence climatique sont au cœur de nos préoccupations.

Face aux urgences sociales, économiques et démocratiques, dans un contexte de vague inédite de chômage la situation exige des mesures fortes et immédiates :

- interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits et dans les secteurs soutenus par des fonds publics

- suppression de la réforme de l'assurance chômage dont l'application du 1er volet a déjà mis dans la misère des centaines de milliers de chomeurs-euses,
- soutien aux services publics dotés des moyens matériels indispensables et embauches massives pour faire face aux besoins sociaux, en particulier dans santé et l'éducation

- hausse générale des salaires et des minimas sociaux

- abandon définitif de la réforme des retraites par points

- passage aux 32h sans perte de salaire pour réduire enfin le chômage de masse.

L'Union syndicale Solidaires organise un congrès extraordinaire en octobre pour échanger sur les circonstances exceptionnelles auxquelles nous devons faire face et adapter sa stratégie à la situation.

Les équipes de Solidaires sont disponibles sur ces bases pour échanger et agir avec l'ensemble des forces du mouvement social.

31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris 01 59 38 30 20
www.solidaires.org contact@solidaires.org
facebook @UnionSolidaires instagram union_solidaires twitter @UnionSolidaires

Union syndicale Solidaires

Communiqué le 3 septembre 2020

“Leur Plan” ? La fuite en avant...

La crise économique et sociale liée au Coronavirus est bien réelle. Hélas le gouvernement a décidé d’y répondre avec les même vieilles recettes utilisées depuis des décennies tout en essayant de verdir son action. D’autres solutions existent et sont urgentes à mettre en place. Ce “plan” est une raison de plus pour participer aux mobilisations de septembre pour la justice sociale, fiscale et environnementale.

Exonération d’impôts et de cotisations, aides directes aux entreprises... des dizaines de milliards contenus dans le plan annoncés par le gouvernement reviennent à financer une économie capitaliste qui a montré encore récemment les impasses auxquelles elle nous conduit : chômage, précarité, crises environnementales majeures. L’idéologie du pouvoir n’a pas changé : il faut aider les “riches” pour faire ruisseler sur nos têtes les miettes de leurs profits. D’autant qu’il n’y a pas de contrepartie en terme de salaires, d’emploi ou d’amélioration des conditions de travail… Au contraire, avec les plans de performance collective, il s’agit de travailler plus en gagnant toujours moins ! Une fois de plus on assiste à la socialisation des pertes et à la privatisations des profits.

Pendant ce temps on fait le plein de “greenwashing”. Bien sur qu’il est important d’isoler les bâtiments. Mais l’urgence climatique nous oblige à aller beaucoup plus vite et plus loin pour notamment réduire de façon massive la consommation énergétique, quelque soit son moyen de production. Soit l’inverse de la relance industrielle projetée par le gouvernement ! De la même manière, l’investissement dans le transport ferroviaire est très insuffisant, contradictoire avec les politiques du “tout routier” des dernières décennies, alors qu’en même temps, l’entreprise SNCF est éclatée et mise en concurrence.

D’autres solutions existent. Par exemple, pour créer massivement de l’emploi, mais aussi diminuer l’impact énergétique du travail, il faut mener une politique de partage du travail qui passe par la réduction du temps de travail, à commencer par la semaine de 32h sans perte de salaire. Ce dont a besoin la population et est quasiment absent de ce plan, c’est d‘un investissement massif dans les services publics, développer du bien commun utile à toutes et tous.

Le plan de sortie de crise, développé au mois de mai et signé par 20 syndicats et associations est une alternative concrète que soutient l’Union syndicale Solidaires. Nous allons nous battre dans les semaines à venir, à commencer par le 12 septembre avec les Gilets Jaunes, le 17 septembre par la grève et la manifestation des travailleurs-euses es 25 et 26 septembre pour les mobilisations climat/emploi. Nous exigeons la mise en place d’une autre politique qui réponde réellement aux urgences plutôt que de continuer la fuite en avant vers la catastrophe sociale et écologique.

Le plan unitaire de sortie de crise :
https://solidaires.org/Plus-Jamais-ca-34-mesures-pour-un-plan-de-sortie-de-crise

31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris 01 59 38 30 20
www.solidaires.org contact@solidaires.org
facebook @UnionSolidaires instagram union_solidaires twitter @UnionSolidaires

Union syndicale **Solidaires**

CRISE, LICENCIEMENTS ET PRÉCARITÉ…

UNE RENTRÉE DE LUTTE À PRÉPARER AVEC NOS REVENDICATIONS !

LICENCIEMENTS, CHÔMAGE MASSIF ET EFFET D'AUBAINE !

On le savait, la crise du Covid a entraîné des plans de licenciements et va entraîner une augmentation sans précédent du chômage : ***entre 800 000 et un million de chômeurs-euses de plus à l'horizon du printemps 2021 sont annoncés officiellement****.* Et ça a déjà commencé :

Entre le 1er mars et le 5 juillet, 193 PSE (les mal nommés plans de « sauvegarde » de l'emploi) ont été lancés en France, menaçant 27 053 postes. Soit plus du double que sur la même période de 2019 (13 033 postes visés). Et c'est compter sans les 1 672 procédures de « petits » licenciements collectifs (de moins de dix salariés) répertoriés par la Dares, ou les centaines de milliers d'intérimaires dont la mission a pris fin.

Le secteur du commerce est lourdement impacté, avec environ 16 000 emplois menacés dans le secteur de l'habillement. Les employeurs veulent restaurer les profits perdus pendant l'épidémie, via la mise en place d'Accords de Performance Collective (APC), qui permettent de baisser les salaires, d'augmenter le temps de travail, voire les deux en même temps sinon... c'est la porte ! [1]

Chaque jour ou presque est marqué par l'annonce de plans de licenciements collectifs, en particulier dans l'habillement, alors que les entreprises sont pourtant soutenues financièrement par l'Etat, pendant et après le confinement via la prise en charge du chômage partiel et des prêts.

Le secteur de l'aéronautique est largement visé : 7 580 postes en moins chez Air France et sa filiale Hop !, 5 000 chez l'avionneur Airbus dans l'Hexagone. De nombreux sous-traitants par effet domino vont supprimer leurs effectifs, sur l'ensemble du territoire. L'équipementier Daher, par exemple, prévoit de couper 1 300 postes répartis sur ses sites d'Occitanie, de Loire-Atlantique et de la région Centre.

Comme Air France : *La direction veut détruire 6560 emplois en 2 ans. Pour Sud Aérien il est intolérable que de l'argent public soit utilisé pour mettre des salariés dehors! D'ici fin 2022, la direction s'attend à environ 3500 départs naturels(retraites, démissions,...). 3060 postes supplémentaires seront supprimés à travers des plans de Ruptures Conventionnelles Collectives (pour les Pilotes et PNC),et à travers un Plan Départ Volontaire/PSE (pour les effectifsSol).Aucun recrutement n'est envisagé d'ici 2022, nos apprentis et alternants vont donc rester à la porte de l'entreprise. De même, le recours aux CDD saisonniers n'est pas envisagé sur les prochaines saisons été...****Sud Aérien exige la préservation des emplois et l'embauche des jeunes.***[2]

Le secteur de la chimie, de l'industrie n'est pas en reste

4 600 emplois supprimés chez Renault en France, avec là aussi un effet sur les sous-traitants. [3]

1 233 licenciements sont annoncés chez Nokia (Alcatel-Lucent) et un millier pour le laboratoire pharmaceutique Sanofi [4]. 1000 emplois en moins également pour Hutchinson, filiale de Total spécialisée dans le caoutchouc industriel.

1 Pour l'analyse de SUD Commerce : https://solidaires.org/POUR-UN-ETE-REVENDICATIF

2 Pour le tract complet de SUD aérien : http://www.sud-aerien.org/spip.php?article2655

3 Tract SUD Renault : https://ussi.fr/wp-content/uploads/2020/05/communiqu%C3%A9-SUD-Renault-USSGR-29-05-2020.pdf

4 Communiqué SUD Chimie : https://solidaires.org/Confier-le-medicament-aux-laboratoirEURs-pharmacEURutiquEURs-nuit-gravement-a

Sur l'ensemble du territoire les annonces de plan de restructuration se multiplient dans des entreprises plus petites…

D'autres secteurs sont menacés, comme la presse écrite[5], le secteur bancaire va continuer de supprimer ses implantations, **tandis que dans le secteur public,** le discours sur la énième modernisation de l'administration marquera là aussi à n'en pas douter une accélération des suppressions de postes, malgré l'effet de manche du Segur pour l'hôpital ![6]

Effet d'aubaine pour des entreprises gavées de crédit d'impôts et subventions aussi !
Certes la baisse d'activité a eu un impact sur bon nombre d'entreprises, mais il faut nuance ceci, certaines grandes entreprises profitant de la situation générale pour licencier alors qu'elles ne sont pas déficitaires et ont même obtenu des aides conséquentes de l'État !

C'est clairement des « effets d'aubaine » dont certaines grandes entreprises se saisissent pensant faire passer discrètement à travers la crise leur politique opportuniste de supprimer des emplois pour encore mieux augmenter leurs bénéfices et les dividendes des actionnaires ! Sanofi a versé récemment 4 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires. ***Renault bénéficie des aides de l'État, Nokia touche des aides publiques, avec le crédit impôt recherche, avec le CICE... Et rien n'est exigé en contrepartie sur le maintien des emplois.***

ABROGATION DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE !

La prise en charge collective et solidaire des chômeurs-euses est un enjeu majeur pour les politiques publiques. La réponse première à apporter est de leur garantir un revenu permettant une vie digne et donc renforcer l'amortisseur social que constituent entre autres les allocations chômage. C'est une même idée qu'a d'ailleurs partagé Emmanuel Macron quand a été étendu en mars dernier le dispositif de chômage partiel pour éviter les licenciements des salarié-es.
Même s'il n'a en revanche que peu protégé ceux et celles en situation d'intermittence d'emploi, intérimaires ou titulaires de contrats à durée déterminée d'usage et qui ont basculé dans le chômage voire le RSA, ce dispositif a permis de limiter largement la casse.

Même si ce dispositif est aussi contestable sur le fond, et interroge largement sur son financement, de fait par les salarié-es via l'Unedic et l'État [7], l'assurance chômage n'a de son côté pas fait l'objet de la même attention. Tout juste le report dans le temps de la dernière réforme en date a-t-il été acté, alors que celle-ci est particulièrement destructrice des droits des chômeurs-euses. **Selon les propres chiffres de l'UNEDIC, les conséquences du premier volet de la réforme entré en vigueur en novembre 2019 sont comme on pouvait le craindre majeures. Ainsi, 20 000 rejets d'ouvertures de droit par mois pour cause d'affiliation insuffisante ont été observés :** ils concernent des demandeurs-ses d'emploi qui auraient pu ouvrir un droit avec la convention de 2017 avec cette même affiliation. Toujours selon l'UNEDIC, les conséquences de la mise en place du deuxième volet de la réforme seront plus catastrophiques encore, je cite : **« *Les nouveaux modes de calcul du salaire journalier de référence et de la durée de droit auront un effet sensible sur l'indemnisation des personnes privées d'emploi à partir du 1er septembre n'ayant pas travaillé de manière continue sur les deux ou trois années précédentes.*** *Pour rappel, nous estimions avant crise que 850 000 entrants seraient concernés par cette mesure lors de sa première année d'application : leur allocation mensuelle diminuerait, passant de 905 € à 708 € en moyenne par mois (-22 %). Parmi eux, les plus affectés seraient au nombre de 190 000 : ils percevraient une allocation mensuelle diminuée de 50 % (…)* ».

5 Communiqué du SNJ : http://www.snj.fr/article/largent-public-ne-doit-pas-aider-les-%C3%A9diteurs-%C3%A0-brader-la-presse-%C3%A9crite-1168848650

6 Réponse de SUD Santé Sociaux au protocole http://www.sudsantesociaux.org/lettre-ouverte-pour-donner-suite.html

7 4 pages analyses de SUD Travail Affaires sociales : http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/spip.php?article1086

Enfin il est également relevé l'augmentation importante des formes atypiques de chômage (des catégories B et C, soit 40 % du total) en raison des contrats courts, ce que l'on appelle des intermittents de l'emploi dont l'indemnisation est très précaire voire même parfois en dessous du RSA. Immanquablement la réforme de 2019 aura un impact important sur ces catégories (source IRES).

Face à cette situation nous estimons que la solution raisonnable est parallèlement à des investissements massifs pour créer de l'emploi non précaire (augmentation des salaires, écologie, services publics et réduction du temps de travail), **l'abrogation pure et simple de la réforme de l'assurance chômage** de l'été 2019. Cela permettra de bénéficier les chômeurs-euses des modes de calculs de leur temps travaillé existant précédemment. **Il faut par ailleurs prolonger les droits de la durée équivalente à celle de cette crise, c'est à dire déjà pendant au moins un an. Pour le régime général cela correspond à suspendre le décompte des périodes d'indemnisation jusqu'à la fin de la crise.**

Cela signifie par ailleurs :

- **Pour les intermittent·es du spectacle,** cela correspond à reporter toutes les dates anniversaires d'une durée équivalente à la période comprise entre le 1er mars et la date de réouverture de toutes les salles de spectacle, plateaux de tournages, studio…
- **Il faut prolonger les CDD d'au moins la durée de la crise** et faire reconnaître tous les contrats et promesses d'embauches conclus pour la période actuelle
- Pour les personnes qui étaient en fin de droits au début de cette crise, à la suite de cette prolongation, **les droits doivent être renouvelés automatiquement,** sauf demande de l'ayant droit.
- **Pour les nouveaux et nouvelles entrant·es** qui auraient pu ouvrir des droits sans ces circonstances exceptionnelles, il faut majorer la période de référence d'une durée équivalente à celle de cette crise et abaisser le seuil d'ouverture de droits.

De plus, les périodes de congés maternité, maladie, arrêt pour accident de travail doivent être pris en compte inconditionnellement pour la détermination de droits au chômage dans la réglementation correspondant à l'activité habituelle du ou de la travailleur·se. Enfin le décret du 28 décembre 2018 sur le contrôle des chômeur-euses doit aussi être abrogé. Les droits de tous et toutes doivent donc être revus.

Nous revendiquons par ailleurs **l'augmentation des allocations chômage,** ce qui permettra d'alimenter l'activité, le chômeur-euse consommant pour l'essentiel l'intégralité de son allocation pour vivre. Enfin une nouvelle réforme permettant d'indemniser les 6 chômeurs sur 10 qui ne le sont pas ou plus est également indispensable.

ET NOS REVENDICATIONS SUR :

LES SALAIRES ET L'EMPLOI :

- **Un statut du ou de la salarié-e permettant une continuité des revenus y compris pendant les périodes de non-activité**
- Réduire le temps de travail à 32 heures
- Smic à 1700 euros net.
- Revaloriser les métiers féminins, tous ceux qui ont montré leur absolue nécessité dans la crise sanitaire
- Imposer l'égalité professionnelle entre femmes et hommes
- **Créer un million d'emplois pour le climat ![8]**

8 Plateforme commune dont Solidaires : http://emplois-climat.fr/wp-content/uploads/2017/01/synth%C3%A9se-rapport-4-pages-V-2-21-09-2017.pdf

Le logement :

- Un moratoire du paiement des loyers et charges pour les locataires en galère ou dont le loyer dépasse le quart du revenu avant APL, dans les foyers de travailleurs migrants et les résidences sociales, dans les cités universitaires pendant la crise, et l'apurement des impayés et la prolongation de la trêve des expulsions jusqu'au 31 octobre (date de la nouvelle trêve hivernale).
- pas d'expulsions de logements pendant cette période de crise sanitaire !
- Il faut des mesures de réquisition des logements vides, des appartements loués sur les plateformes type airbnb.

Les services publics

- Il faut de véritables moyens pour les services publics de santé, ainsi que dans les EHPAD, des moyens humains et matériels permettant une prise en charge, une politique de prévention, dans les villes et régions et particulièrement dans les banlieues qui ont montré leur plus grande vulnérabilité à cette crise sanitaire.
- Il faut une politique de transports collectifs qui permette, un accès rapide à tous les besoins, permettant la mobilité des personnes précaires et sans papiers vers une politique de gratuité des transports publics. Il faut aussi mener une politique de transport public orientée vers les énergies décarbonées, par le transfert de la route vers le rail, afin d'amorcer la transition écologique.
- Plus généralement; il faut des services publics sur tout le territoire et qui permettent un accueil du public de proximité dans de bonnes conditions, avec du personnel qualifié en arrêtant les suppressions d'emploi, en titularisant les précaires, en cessant la privatisation des missions et leur sous-traitance.

Et pour les étudiant-es ?

Le gouvernement a annoncé un plan pour l'emploi des jeunes, avec notamment des exonérations de cotisations patronales pour permettre l'embauche de jeunes (jusqu'à 1,6 SMIC). Il s'agit là de « vieilles recettes » qui n'ont jamais eu d'effet significatifs sur l'emploi et qui ont surtout contribué à fabriquer des travailleurs-euses pauvres !

Solidaires étudiant-es a réagi aux annonces du premier ministre et rappelé ses revendications :
La précarité étudiante ne peut se résoudre avec des mesurettes, pour cela, Solidaires étudiant-e-s revendique à minima : **L'alignement des prix d'accès à la restauration** pour les cursus se trouvant en lycée (Classe Préparatoire, BTS) ou se trouvant éloigné des RU (IFSI, IRTS) sur les prix de la restauration universitaire. **L'augmentation d'au moins 20% du montant des bourses étudiantes**. Le lancement rapide d'un **plan de construction de logements CROUS** afin d'y loger d'ici trois ans 10% des étudiant-e-s

Le 17 septembre, par la grève et la manifestation,

posons une première pierre à l'édifice

pour un monde social, féministe, écologiste,

c'est ensemble, dans la rue, que nous l'obtiendrons.

Paris, 21 juillet 2020

Union syndicale **Solidaires**

Le chemin de la lutte passe par le 17 septembre !

Le gouvernement vient certes de changer de personnel mais la politique annoncée par Macron et Castex reste identique : à droite toute ! Même mâtinée en apparence d'écologie, la soupe antisociale proposée est totalement indigeste. Alors que l'épisode pandémique n'est toujours pas terminé, les beaux discours sociaux de mars dernier ont donc vite été oubliés. Le monde d'avant et ses inégalités abyssales, ses ravages sociaux et environnementaux, son chômage de masse, ses attaques contre les plus pauvres, les services publics et les libertés politiques : ce monde est plus que jamais d'actualité même et ce, s'il a failli comme jamais. Le monde des affaires et le grand patronat, premiers soutiens de Macron, n'ont en effet aucun intérêt à ce qu'il en soit autrement

Et donc revoilà la réforme des retraites à points ! Qui plus est cette fois assortie de la suppression promise des régimes spéciaux ! La réforme de l'assurance chômage fera simplement l'objet d' « ajustements » car nul doute que diviser par deux les allocations chômage pour des centaines de milliers de personnes, c'est relancer l'activité et sortir les gens de la pauvreté ! **Le fait d'un report sur 2021 de ces deux dossiers ne change rien au problème : c'est l'abandon de la réforme des retraites et l'abrogation pure et simple de celle de l'assurance chômage que nous revendiquons**

Sans compter que sous le prétexte de la crise et des déficits sociaux, comme celui de la caisse de retraites, on nous parle à nouveau de **travailler « davantage »**, et donc travailler plus et surtout plus longtemps ! Combien de fois faudra-t-il rappeler que la France en 2019, selon les données d'eurostat, c'est 37,4 h de durée hebdomadaire du travail quand la Suède c'est 36,4 h et l'Allemagne 35 (moyenne de la zone euro : 36,6) !

De **nouvelles baisses d'impôts** sont programmées pour les entreprises en plus d'exonérations de cotisations patronales soit-disant pour permettre l'embauche de jeunes (jusqu'à 1,6 SMIC), mesure pourtant éculée qui n'a jamais eu d'effet significatif sur l'emploi et qui a surtout contribué à fabriquer des travailleurs-euses pauvres ! Les **services publics sont sommés d'efficacité**, de simplification, en clair de payer les pots cassés de la crise pour que les capitalistes se gorgent toujours plus de dividendes !
Et qui plus est, tout cela est habillé d'un **discours sécuritaire**, d'un soutien indéfectible aux forces de l'ordre et à leurs violences, d'une stigmatisation des quartiers populaires et des révoltes sociales accusées respectivement de « communautarisme » et de violences. Pendant ce temps-là, par pure provocation, le gouvernement soutient deux ministres l'un soupçonné de viol, l'autre proférant des propos sexistes et infamants contre les militantes et combats féministes !

Le monde d'après, c'est donc à nous de le construire et l'imposer. Un monde d'égalité, de justice, de paix. Les luttes menées par les professions invisibles, qu'ils et elles soient soignant-es, personnels de ménage, agent-es territoriaux, livreurs-euses ubérisé-es, éboueurs-euses etc…, les luttes menées par les travailleurs-euses des usines et des entreprises que l'on ferme au prétexte de n'être pas assez rentables quand bien même elles seraient gorgées d'aides publiques, les luttes des quartiers populaires contre le racisme et toutes les formes de discriminations, …

Toutes ces luttes montrent le chemin, ensemble, d'un monde d'émancipation.

Le 17 septembre, par la grève et la manifestation, posons dans un cadre le plus unitaire possible une première pierre à l'édifice pour faire plier celles et ceux pour qui rien ne doit changer et qu'au contraire l'occasion est rêvée de se gaver encore plus.

Pour un monde social, féministe, écologiste, c'est ensemble, dans les entreprises, dans les administrations, dans la rue que nous l'obtiendrons.

Paris, le 20 juillet 2020